

14 mars 2022

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HUGUES**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 14 mars 2022, à la salle municipale située au 390, rue Notre-Dame, Saint-Hugues.

Sont présents : mesdames les conseillères et messieurs les conseillers :

Audrey Lussier, René Martin, Simon Valcourt, Karine Dalpé, Marjolaine Berthiaume et Richard Turcotte, tous membres du Conseil, formant quorum, sous la présidence du maire, Monsieur Richard Veilleux, qui assiste par voie de vidéoconférence.

Madame Carole Thibeault, directrice générale et greffière-trésorière est aussi présente.

À dix-huit heures cinq (18h05), Monsieur Richard Veilleux, maire, procède à l'ouverture de la séance du conseil.

22-03-65

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM :**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :**
- 3. TRÉSORERIE :**
  - 3.1 Offres d'achat – Terrains rue Saint-Germain
- 4. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 5. LEVÉE DE LA SÉANCE :**

Il est proposé par le conseiller Simon Valcourt, appuyé par la conseillère Audrey Lussier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

**3. TRÉSORERIE**

22-03-66

**3.1 OFFRES D'ACHAT – TERRAINS RUE SAINT-GERMAIN**

Considérant que la municipalité possède trois terrains vacants sur la rue Saint-Germain, lots # 6 411 019, 6 411 020 et 6 411 021;

Considérant que le conseil veut procéder à la vente de ces terrains et a confié le mandat de courtage immobilier à la firme Royal LePage Origine, par l'adoption de la résolution # 21-11-198, lors de la séance du 16 novembre 2021;

Considérant les offres reçues;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Audrey Lussier et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'autoriser la vente des trois terrains vacants sur la rue Saint-Germain, lots # 6 411 019, 6 411 020 et 6 411 021 à Les Habitations Pello inc. pour la somme de 80 000\$ chacun, et ce, aux conditions déterminées par le conseil, et de mandater la directrice générale à signer, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Hugues, les documents de courtage immobilier qui donneront plein effet à cette décision, et

De mandater le maire et la directrice générale, ou leur substitut, à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Hugues les documents nécessaires pour la conclusion de cette vente.

ADOPTÉE

**4. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune demande n'a été transmise, par écrit, au conseil, pour la période de questions.

14 mars 2022

22-03-67

**5. LEVÉE DE LA SÉANCE**

À dix-huit heures huit (18h08), il est proposé par la conseillère Marjolaine Berthiaume et résolu, à l'unanimité des conseillers présents, de clore la présente séance.

ADOPTÉE

Signé à Saint-Hugues, ce            jour de            2022

---

Richard Veilleux, maire

---

Carole Thibault,  
Directrice générale et secrétaire trésorière